

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Réflexions sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire

Mourad Ali-Khodja

Numéro 3, 2013

La francophonie canadienne en mouvement : continuité ou rupture ?
The Canadian Francophonie on the Move: Continuity or Rupture?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016687ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016687ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ali-Khodja, M. (2013). Réflexions sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (3), 41–55. <https://doi.org/10.7202/1016687ar>

Résumé de l'article

Examinant les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire, l'auteur en brosse un tableau à la fois critique et constructif. Prenant exemple de la situation qui prévaut dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick, et après avoir constaté le peu d'intérêt que cette question suscite généralement, il cherche, d'une part, à rendre compte des formes de dépendance scientifique et intellectuelle qui prévalent encore dans les milieux francophones minoritaires et, d'autre part, à saisir à travers deux figures opposées de l'intellectuel et du savant – celle d'hier et celle d'aujourd'hui – les limites et les possibilités de celle-ci et de celle-là et leur portée actuelle.

Réflexions sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire*

Mourad Ali-Khodja

Professeur, Département de sociologie, Université de Moncton

Résumé

Examinant les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire, l'auteur en brosse un tableau à la fois critique et constructif. Prenant exemple de la situation qui prévaut dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick, et après avoir constaté le peu d'intérêt que cette question suscite généralement, il cherche, d'une part, à rendre compte des formes de dépendance scientifique et intellectuelle qui prévalent encore dans les milieux francophones minoritaires et, d'autre part, à saisir à travers deux figures opposées de l'intellectuel et du savant – celle d'hier et celle d'aujourd'hui – les limites et les possibilités de celle-ci et de celle-là et leur portée actuelle.

Abstract

The author examines the intellectual and the scholar in Francophone minority milieus and provides a portrait which is both critical and constructive. Using the example of the situation that prevails in the Acadie of New Brunswick and after noticing that the topic does not usually generate a lot of interest, he tries to determine the common types of scientific and intellectual dependance in Francophone minority milieus. Contrasting the intellectual and the scholar of the past and the present, he also attempts to define their respective limits and possibilities and their current influence.

* Ce texte est une version modifiée et étendue de celle qui a été donnée au colloque organisé par le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne et l'Association des universités francophones du Canada au Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) tenu à l'Université de Montréal le 11 mai 2010.

Introduction

À s'interroger sur les figures de l'intellectuel et du savant lorsqu'on est universitaire et *qu'on vit et qu'on travaille* en milieu francophone minoritaire, on court assurément le risque de passer pour celui ou celle qui s'égaré à traiter de choses qui ne présentent au fond aucun intérêt tangible pour le bien de la communauté; ou celui ou celle qui, à la limite, cherche à la diviser en l'exposant aux dangers que représenterait tout examen de la pensée et de ses rapports avec le politique en milieu minoritaire – dans les formes qu'ils ont revêtues au passé, tout comme celles qu'ils prennent dans notre actualité la plus immédiate¹. C'est dire combien la tâche est périlleuse puisque, à oser traiter de telles questions, il est probable que je m'expose à la vindicte silencieuse de mes pairs – je dis bien « silencieuse », car je sais à quel point *le silence est d'or* dans les milieux minoritaires². Mais peu importe. En m'engageant dans une telle réflexion, je fais en quelque sorte délibérément preuve d'*insolence* tout en ayant le souci de questionner avec le plus de rigueur possible, et à partir de la position qui est la mienne, les figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire. Je puise cette idée d'*insolence* chez le philosophe Michel Meyer, qui la définit comme une « une mise à nu ambiguë » qui « révèle pour mieux dénoncer », et il ajoute :

mais pour dénoncer, [l'insolent] doit être à la fois *en dedans et en dehors* : plongé dans les structures, il se place en extériorité, et ce faisant, il en joue et il s'en joue, il fait éclater les failles et les déséquilibres, il libère la pensée de ses apparences et de ses pesanteurs (1995 : 41-42).

Rappelons rapidement que cette *insolence* revendiquée et la métaphore spatiale qu'elle recouvre, Norbert Elias (1993) les concevait sur le mode d'une double posture : « l'engagement et la distanciation³ ». S'interrogeant justement sur les conditions optimales susceptibles d'assurer une *certaine* objectivité à toute démarche de recherche, et après avoir souligné que, quoique nous fassions, nous sommes forcément « engagés » dans le monde que nous cherchons à comprendre et à analyser, il nous revient, soulignait-il, de faire la part des choses entre « les observations réalistes » et les « fantasmes collectifs » de sorte que nous puissions nous

1. Sans rappeler ici toute la polysémie que recouvre le concept de « minorité » et l'abondante littérature à laquelle il a donné lieu dans les dernières décennies et sous toutes les latitudes, je dois préciser d'emblée que, dans le cadre de cet article, j'entends « milieu francophone minoritaire » dans les deux sens complémentaires suivants : en un premier sens, il spécifie un état sociodémographique par lequel – le Québec excepté –, au Canada, les francophones s'inscrivent dans des rapports sociaux de dépendance mais dont l'existence demeure marquée par un projet constant d'autonomie et d'émancipation à l'égard des institutions anglophones. Ce texte ne traitera pas de cette dimension-là. En un second sens – et c'est celui-ci qui retiendra mon attention –, la condition minoritaire détermine aussi un état d'*exiguïté sociale* qui induit à son tour un ensemble de caractéristiques qui, si elles restent elles-mêmes tributaires des conditions générales que lui impose la société dominante, impliquent cependant des formes d'action et de pensée qui sont intrinsèques aux communautés francophones et qui, à ce titre, méritent d'être analysées.
2. Un sociologue acadien a écrit : « Au lieu de critiquer l'approche d'un collègue, nous faisons comme s'il n'existait pas » (Thériault, 1995 : 104). L'observation la plus élémentaire des formes actuelles de notre sociabilité universitaire indique qu'une telle observation conserve toujours, et plus que jamais, sa pertinence.
3. Cette métaphore spatiale occupe – notamment dans la sociologie – une place privilégiée. C'est à Georg Simmel (1999) que revient d'en avoir donné l'une des premières formulations, lui qui soulignait comment l'objectivité de l'étranger était faite « du proche et du lointain », de « proximité et d'éloignement ».

arracher aux « présupposés dogmatiques » et opter finalement pour une « distanciation et une autonomie de la pensée » (1993 : 28-29).

Outre le fait que ces précisions font on ne peut mieux écho à ma propre position dans la communauté acadienne⁴, je veux prévenir cependant contre le sentiment qu'on pourrait avoir que je cherche, bien illégitimement, à me poser en procureur des savoirs en milieu francophone minoritaire. Bien au contraire. Le point de vue que je veux faire prévaloir cherche plutôt à brosser ici un portrait rapide à la fois critique et constructif des figures de l'intellectuel et du savant dans les communautés francophones minoritaires, de leurs conditions institutionnelles, des transformations qu'elles ont connues et des formes d'engagement qui les caractérisent. Enfin, je dois admettre que ces remarques puisent moins à mon souci de fournir une preuve « scientifique » qu'à tenter d'élucider quelques constats qui me paraissent d'une aveuglante évidence. De l'intérieur du champ intellectuel et scientifique où je me situe, il y a l'état dans lequel se trouve actuellement l'institution universitaire et qui me semble engager nos pratiques d'enseignement et de recherche, tout comme celles qui commandent à nos rapports avec les communautés, vers des orientations qui posent de sérieux problèmes quant à sa pérennité. En effet, le privilège accordé aujourd'hui à la performance et aux visées instrumentales portées par une mentalité entrepreneuriale qui se diffuse, fait que, tous savoirs confondus, la raison d'être de l'institution universitaire semble au fond ne plus avoir de rapports avec la pensée et les savoirs que pour mieux en détourner insidieusement le potentiel d'élucidation et éradiquer ainsi de l'espace universitaire, et, partant, de l'espace public, la moindre velléité de tout discours intellectuel qui ne soit conforme à ce nouveau crédo⁵.

De l'extérieur de l'institution, il y a ces observations répétées sur la nature même de l'espace public en milieu francophone minoritaire. Hier, l'artiste et poète acadien Herménégilde Chiasson déclarait : « Je crois que nous sommes dans une société qui a peur des idées, où il n'y a pas d'espace public, où il n'y a pas de débats » (Ali-Khodja et Johnson, 1994 : 217). Quant à la place qu'y occupaient les intellectuels, il l'envisageait ainsi :

Je me dis que dans notre société les intellectuels doivent jouer leur rôle. C'est pour cela que j'ai beaucoup de reproches à l'endroit de l'Université de Moncton. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas d'essais qui paraissent en Acadie, qu'il n'y ait pas d'idées en circulation ? [...] À l'heure

4. La nature de mon propos justifie tout à fait que je passe outre au procédé conventionnel qui veut que l'on fournisse des données empiriques sur la localisation géographique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, son histoire, sa démographie, son économie, sa culture, ses misères et ses grandeurs, ses réussites et ses échecs.
5. Loin de ne concerner que l'institution universitaire à laquelle je suis attaché, ces observations touchent justement l'institution universitaire occidentale en son entier. De la littérature pléthorique sur la question, je retiens les ouvrages suivants : Freitag (1995); Readings (1996); Côté et Allahar (2007), Jourde (2007). Les tendances les plus actuelles confirment tout à fait ces diagnostics. En effet, le magazine *Courrier international* consacre aujourd'hui à ces questions un dossier intitulé : « Où va l'Université? L'éducation victime de la crise ». On y lira en particulier le point de vue que défend la philosophe étasunienne Martha Nussbaum (2010). Pour ce qui en est de la situation qui prévaut en Acadie, j'ai proposé une analyse de l'Université de Moncton (Ali-Khodja, 2004).

actuelle, la société acadienne est rendue à une étape où elle doit générer un discours intellectuel sinon elle risque de crever (Chiasson, cité dans Ali-Khodja et Johnson, 1994 : 221).

Rien n'indiquant que les choses aient vraiment changé depuis, s'interroger aujourd'hui sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire demeure plus que jamais nécessaire. Cela dit, fort de ces constats, et contrairement aux interprétations orthodoxes qui prennent bien soin de distinguer, voire d'opposer radicalement, la figure de l'intellectuel de celle du savant – celle-ci s'inscrirait exclusivement à l'enseigne de la science, tandis que celle-là ne serait que pure action politique et culturelle et/ou positionnement idéologique –, je défendrais au contraire l'indissociabilité de ces deux figures, et ce, au-delà des étiquettes attribuées et/ou autoproclamées des uns et des autres⁶. Enfin, ces remarques introductives un peu longues n'avaient d'autre prétention que de préciser les conditions générales que requiert une lecture des figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire, en attendant toutefois que des études plus approfondies soient menées et à propos desquelles nous proposerons en conclusion quelques pistes⁷.

Je commencerai par quelques considérations sur les figures de l'intellectuel et du savant en général et leurs spécificités en milieu francophone minoritaire. J'examinerai ensuite les leçons les plus importantes qu'il faut en tirer à partir de quelques exemples propres à l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui, et dont les contrastes révèlent ce qu'il en est de l'état actuel et de nos pratiques de connaissance, et de nos engagements. En conclusion, je tirerai quelques leçons de cet exercice.

Considérations générales sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire

Quiconque examine de près les travaux qui portent sur l'implication des intellectuels et les pratiques de connaissance en milieu francophone minoritaire doit se rendre à l'évidence qu'on ne s'y arrête pas, mais que, de surcroît, on ne prête que rarement, sinon jamais, attention aux conditions historiques et épistémologiques de construction de celles-ci, ni à *leur*

6. S'il est un exemple probant qui peut appuyer une telle assertion, c'est bien celui de l'œuvre scientifique et des engagements politiques de Max Weber pour la période allant de 1895 à 1919. Au-delà des innombrables débats autour de sa trop fameuse « neutralité axiologique », sur laquelle il est inutile de revenir ici, la publication récente en français de ses « écrits politiques » montre à l'évidence la ligne plus que ténue qui sépare, dans l'œuvre, la figure du savant et celle de l'intellectuel. On lira avec intérêt l'éclairage qu'apporte sur la question Catherine Colliot-Thélène (2004) dans son « Introduction aux textes politiques » dans l'ouvrage de Max Weber (2004).
7. Jean-Paul Hauteceœur (1975) a magistralement analysé les figures de l'intellectuel et du savant en Acadie, mais aucune analyse de fond sur cette question n'a été menée depuis. Rappelons que l'exiguïté de l'espace public en Acadie découle notamment du fait qu'il n'existe pas de conditions institutionnelles favorables permettant que se tiennent de réels débats sur ces questions. Outre la Société Radio-Canada, il n'existe qu'un quotidien de langue française (*L'Acadie nouvelle*), un hebdomadaire (*L'Étoile*) et un journal étudiant hebdomadaire qui paraît pendant l'année universitaire – ces médias ne font que rarement, sinon jamais, place à ces questions. Je note cependant que, par le passé, elles ont fait sporadiquement l'objet d'articles de journaux et de magazines. Voir notamment *Le Perroquet* (1992) et Belliveau (1997).

écriture, à leur signification et à leur portée, alors qu'une telle exigence est essentielle afin de comprendre dans un tel contexte ce qu'il en est réellement de la production des savoirs, de leurs auteurs et de leurs éventuels engagements. D'aucuns ont fait et font encore valoir que se poser de telles questions ne serait au fond qu'un luxe inutile que ne peuvent se permettre les communautés francophones qui ont à affronter au jour le jour des problèmes autrement plus importants. À cet égard, on invoque les luttes culturelles, sociales et politiques à mener afin d'assurer leur bien-être, les stratégies à élaborer afin de lutter contre l'assimilation et, le cas échéant, leur survie. Lorsqu'on vit et qu'on travaille en Acadie, si l'on sait forcément toute l'importance de ces questions et qu'on en est par ailleurs totalement solidaire, pourquoi cependant faire l'économie d'une réflexion qui concerne après tout la nature même des moyens intellectuels et scientifiques dont dispose (ou ne dispose pas) la communauté? Voilà un état de fait qui demande quelques clarifications.

À vrai dire, s'interdire de s'interroger sur les moyens intellectuels et scientifiques dont disposent les communautés francophones en milieu minoritaire m'apparaît éminemment révélateur de conceptions de pensée qui s'épargnent justement *de penser* et dont leurs auteurs se considèrent au fond comme de simples consommateurs et, a fortiori, comme de simples tributaires et modestes dépositaires des Grandes Traditions intellectuelles et scientifiques occidentales. De plus, aussi pertinents que puissent être nos travaux pour les communautés dites minoritaires, ignorer les principes épistémologiques et théoriques sur lesquels on prétend les fonder, revient à *laisser à d'autres le soin de penser vraiment pour nous* car, suppose-t-on à tort, c'est seulement à l'ombre de ces Grandes Traditions que nos savoirs peuvent trouver leurs justifications, et nos communautés intellectuelles, leur autorité et leur légitimité⁸. Et pourtant. Une telle impasse ne fait qu'évacuer l'historicité de nos savoirs, la nature des relations de notre sourde subordination aux Grandes Traditions, ignorant ainsi leur spécificité, leur originalité, les difficultés extrêmes dans lesquelles ils ont émergé (et qui perdurent encore) et, enfin, les *conditions réelles*, et non fantasmées, qui marquent, hier comme aujourd'hui, la connaissance et l'action en milieu minoritaire. Qu'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas de renier l'apport intellectuel et scientifique des Grandes Traditions occidentales, mais l'exemplarité incontournable de ces dernières exige cependant que nous nous les appropriions autrement qu'en les singeant mal ou brillamment, et en refusant tout

8. Je dois souligner que ces questions gagnent à présent *l'espace culturel populaire* et prennent des proportions qui excèdent d'ailleurs le seul espace francophone minoritaire. Lors d'une émission diffusée par la radio de Radio-Canada le 4 mai 2010 et qui célébrait le génie du compositeur québécois André Mathieu, son animateur a finalement posé à son auditoire la question de savoir si la population du Québec n'avait pas une profonde méconnaissance de son patrimoine culturel et artistique. « Qui connaît encore de nos jours Marc-Aurèle Fortin, Saint-Denys Garneau, Claude Gauvreau? » a-t-il demandé. Une intervenante âgée n'a pas craint d'affirmer : « Certains pensent que les gens d'ailleurs ont des meilleures pensées que nous. » Exemple fut aussi donné par un écrivain d'une liste d'une centaine d'œuvres littéraires du patrimoine mondial qui avait été récemment distribuée dans les collèges et dans laquelle aucune œuvre québécoise ne figurait... C'est là quelques preuves – populaires et non savantes – d'une conscience affirmée des manques flagrants de la reconnaissance des œuvres propres aux « petites cultures ».

« mimétisme »⁹. Faire autrement, comme on a pu le constater, ne mène, notamment, qu'à réassurer insidieusement les pouvoirs politiques et symboliques attachés à l'autorité scientifique et intellectuelle de ceux et celles qui se croient seuls habilités à dire le Vrai de la vie des communautés. Mais laissons cela pour l'instant et revenons au socle historique sur lequel les savoirs dans l'Acadie contemporaine ont émergé, et rappelons aussi les ruptures qu'ils ont effectuées. Un tel exercice est d'autant plus impératif que c'est dans le sillage de ces nouveaux savoirs qu'apparaîtront justement à la fois une nouvelle figure de l'intellectuel et du savant et de nouvelles modalités d'expression et d'action politiques et culturelles.

Émergeant au tournant des années 1950, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la géographie, la littérature, s'attaquaient de front aux savoirs dits « traditionnels » (folklore, généalogie, historiographie) dans lesquels le *Récit national*, solidement chevillé à l'idéologie religieuse, avait puisé jusque-là ses ressources symboliques et culturelles. On comprend ce que cette confrontation des nouveaux discours ait pu signifier de ruptures par rapport aux discours qui avaient jusque-là prévalu. Loin d'être spécifiques à l'Acadie, il leur est revenu de donner forme à ce que Michel Foucault a appelé « l'insurrection des savoirs assujettis » (1997 : 3-20). Est-il besoin d'ajouter que cette « insurrection » fut aussi le fait des nouveaux intellectuels qui émergèrent en Acadie et dont l'action politique et culturelle fut indissociablement liée aux efforts qu'ils déployèrent afin de *penser autrement*? (Hauteceœur, 1975)

En effet, partie prenante de la mondialité des savoirs contemporains alors en mutation – des savoirs généralement privés de traditions, rappelons-le –, leur surgissement incertain et parfois houleux, comme les nouvelles modalités de pensée et d'action qui les sous-tendaient, était lié aux conditions politico-institutionnelles créées par ce qu'on a nommé la « Révolution tranquille acadienne » de la décennie des années Robichaud¹⁰. Quelle est la spécificité de ces « savoirs assujettis » et de leur insurrection que Foucault situe au tournant des années 50? Ils furent, souligne-t-il, les « savoirs des gens » qui émanaient d'espaces soumis jusque-là à l'arbitraire des pouvoirs et à la Science officielle et qui rejetaient tout totalitarisme de la pensée. De ces « savoir(s) particulier(s), loca(ux), région(aux), différentiel(s) » (Foucault, 1997 : 9), il ajoute que leur visée fut de dire autrement les « mémoires locales » et de s'engager aussi dans une réappropriation des « connaissances érudites »; et pas seulement, comme on l'a souvent écrit, pour servir de blanc-seing et de légitimité aux mouvements sociaux. Lorsqu'on sait l'effervescence qui marqua la décennie des années 60 en Acadie, on ne peut douter qu'il y avait là en effet une forme d'insurrection, puisque ces savoirs et les intellec-

9. Annette Boudreau, professeure de sociolinguistique à l'Université de Moncton, et moi-même avons proposé une analyse des savoirs minoritaires (Ali-Khodja et Boudreau, 2009 : 585-607). Sans en donner ici des preuves bibliographiques – pléthoriques –, je me limiterai à signaler par ailleurs que la question que posent nos rapports avec les Grandes Traditions occidentales dépasse de loin le seul espace de la francophonie minoritaire canadienne et interpelle les communautés intellectuelles et scientifiques depuis au moins une bonne trentaine d'années à l'échelle mondiale.

10. Je reprends ici quelques lignes de l'essai précédemment cité. Voir Ali-Khodja et Boudreau (2009 : 604-606).

tuels qui les défendirent rompaient à la fois avec les « régimes du pouvoir » – celui de la majorité anglophone et celui des élites acadiennes traditionnelles auxquels ils avaient été jusque-là soumis – tout en mettant en crise l'arbitraire d'une histoire qui ne s'était nourrie jusque-là que du seul souvenir du Grand Dérangement. Ils cherchaient dans le même temps à soumettre cette histoire à une tout autre interprétation et à l'inscrire ainsi dans un autre avenir. On sait depuis le prix que certaines de ces sciences sociales ont payé pour ces audaces créatrices, les inquiétantes suspicions dont on les a longtemps couvertes et les dangers de toutes sortes qu'on leur a grossièrement prêtés¹¹.

Cela dit, quelle est la valeur intrinsèque de ces savoirs, si l'on ne prend pas en considération ceux et celles qui en sont les principaux définisseurs – je veux parler des intellectuels? En effet, s'arrêter à cette question permet de saisir autrement les modalités politiques de leur émergence, les conditions de la circulation et de la diffusion des savoirs qu'il leur est revenu de produire, leurs rapports aux pouvoirs dont ils dépendaient, de ceux qu'ils servaient ou de ceux contre lesquels ils et elles voulaient s'opposer. Pour revenir au constat que je faisais il y a quelques instants – et c'est là une explication qu'on pourra trouver un peu courte peut-être –, je relie ce silence dont nous faisons preuve sur la construction des savoirs en milieu minoritaire et sur la condition des intellectuels qui les ont portés à au moins deux facteurs. Le premier tient avant tout à cette dénégation persistante de nos dépendances intellectuelles et scientifiques, et le second nous porte à refuser obstinément de penser nos propres positionnements dans l'institution scientifique comme les conséquences que recouvrent nos engagements dans le champ politique. Pourtant, lever le voile sur ce défaut évident de réflexivité permet de saisir à quel point les figures de l'intellectuel en milieu minoritaire constituent de puissants révélateurs de l'historicité des savoirs en milieu minoritaire, des transformations qu'elles ont connues et des pratiques de connaissance telles qu'elles ont lieu *ici et maintenant* dans leur endroit et dans leur envers. Ainsi en est-il des parcours houleux que certains intellectuels ont eus – parcours souvent parsemés d'embûches et parfois marqués au coin de l'ostracisme social et de l'exclusion, ou bien encore les parcours de ces transfuges de tous horizons désormais convertis à d'autres tâches et installés dans le confort tranquille de leurs nouvelles responsabilités.

De plus, l'examen des figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire a une valeur heuristique considérable puisqu'il permet aussi de rendre à la mémoire savante et au patrimoine culturel des communautés minoritaires toute leur densité et tout leur relief. Enfin, un tel examen livre aussi, mais *en creux*, de précieuses indications sur les formes codifiées

11. Plutôt que de rappeler ici la liste interminable des événements qui sont à la source de ces remarques, je me contenterai d'affirmer qu'un tel état de choses entre dans ce que je pourrais appeler la mythologie négative de l'imaginaire politique de l'Acadie contemporaine avec ses hantises du conflit, ses peurs face aux divisions communautaires, cette culture entretenue du secret et le souci constant de ne laisser paraître dans l'espace public que ce qui n'est que célébration et réaffirmation de la pérennité indéfectible de la Communauté – le tout étant forcément soumis aux dispositifs minutieusement réglés des intérêts matériels et symboliques propres aux acteurs et aux groupes sociaux impliqués.

ou non qu'y revêtent *tous les pouvoirs* avec ce que cela implique de conditions faites au discours public et donc aux diverses formes de la liberté d'expression, ou à son envers, celles, souvent sourdes et insidieuses, de la censure. C'est dire toute la richesse qu'il y a à (se) poser de telles questions, qui sont par ailleurs abondamment documentées, mais que je laisserais délibérément ici de côté pour me limiter à quelques observations bien schématiques sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire.

Du présent au passé : deux figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire

Je ne commenterai pas ici les innombrables travaux qui ont été consacrés à cette catégorie sociale qu'on dit sacrée et maudite de la modernité qu'a été et qu'est encore ce qu'on nomme les *intellectuels*. Je me contenterai de rappeler que, tout au long du 20^e siècle, en Occident, on n'a cessé de proclamer sa « trahison » (Benda, 1975), son « silence » (Soulet, 1987), sa « décadence » (Bauman, 2007), sa « démission » (Caillé, 1993), son « déclin » (Posner, 2001), sa « disparition » (Furedi, 2004), et que sais-je encore ? Sans nier la portée culturelle et politique de ces constats systématiquement réitérés, nous savons pertinemment que cette catégorie n'est pas en tout temps la même et que ses membres ne partagent pas sous toutes les latitudes les mêmes conditions, une même vocation et une même destinée héroïque¹². Au-delà du fait que, selon les contextes et les conditions qui sont faites aux intellectuels, je m'arrêterai ici plutôt aux différences radicales qui distinguent ceux qui sont issus de ce qu'on appelle les « Grandes Nations », *de ceux et celles qui vivent et qui travaillent* dans ce que Milan Kundera nomme les « Petites Nations » (1993 : 225 et suiv.). En effet, si ceux-là se sont revendiqués de l'héritage philosophique, littéraire et politique séculaire des Grandes Traditions intellectuelles et scientifiques et se sont faits longtemps les porte-parole grandioses du Bien, de la Justice, du Progrès, et n'ont cessé, pour le meilleur et pour le pire, de se proclamer – pour reprendre Michel Foucault – comme « des Maîtres de vérité et de justice représentant l'Universel » (1972 : 22), les intellectuels en milieu minoritaire, de formation historique beaucoup plus récente, portent quant à eux prioritairement le projet de *rendre raison de l'existence et de la reconnaissance de leurs communautés* tout en s'inscrivant par ailleurs dans l'orbe des savoirs mondiaux. François Paré n'a donc pas tort de célébrer « le déclin des intellectuels » – entendons les Intellectuels européens – et d'espérer, je cite : « l'émergence d'un discours de la marginalité culturelle, non plus comme *un sous-produit des cultures dominantes*, mais comme une fabrication originale et autonome de biens symboliques inédits » (1992 : 157, c'est moi qui souligne). Cela dit, je laisserai de côté les caractéristiques

12. Sur cette question, voir Yvan Lamonde (1998) et Pascale Ryan (2003). Contrairement à Yvan Lamonde, Pascale Ryan prend en considération les différences que revêtent divers contextes historiques et nationaux, mais elle fait fi des rapports de domination/subordination qui commandent à toutes les traditions intellectuelles et scientifiques avec tout ce qu'ils impliquent d'appropriations, de transferts et d'influences réciproques.

sociologiques qui distinguent ceux-ci et ceux-là pour m'intéresser avant tout aux engagements des intellectuels en milieu minoritaire francophone. Sans prétendre en dresser une typologie précise, dans les limites de ces remarques, j'identifierai très rapidement deux de leurs figures. Des figures que je qualifierais d'*extrêmes* et qui n'ont en l'occurrence que valeur idéale typique dans la mesure où je tiens à montrer comment leurs contrastes révèlent plus ce qu'il est advenu des formes de la pensée et de ses expressions en milieu minoritaire qu'ils n'en donnent un portrait empirique exhaustif. J'ajouterai que, si les figures de ces intellectuels et de ces savants en milieu minoritaire sont à la fois radicalement différentes de celles qui sont propres aux Grandes Nations, elles en partagent néanmoins, et comme nous le verrons, plusieurs traits.

Avant de dire ce que recouvre la figure *tendanciellement* dominante que revêt aujourd'hui l'intellectuel et le savant, rappelons tout d'abord le contexte institutionnel qui est le sien. Dans le prolongement du constat que je posais au seuil de ce texte et pour paraphraser Michel Freitag (1995), il est clair que l'institution universitaire s'est peu à peu transformée en une simple organisation pourvoyeuse de services et de *sociotechnologies* en tous genres. En effet, gagnée par l'unique souci de la performance, elle subordonne désormais les savoirs à une mentalité entrepreneuriale et à des logiques utilitaristes dont l'emprise atteint même ceux d'entre eux qui, en principe, y sont les moins propices. On comprend donc que la figure de l'intellectuel et du savant qui, tendanciellement, y prédomine aujourd'hui est celle du *savant-expert*¹³, lequel a donc installé ses quartiers dans l'espace universitaire. Il faut dire qu'il puise sa légitimité dans des responsabilités qui ne font que renforcer le repli, l'hyperspécialisation techno-professionnelle, la proximité et le commerce aveugle avec *tous* les pouvoirs. Il découle de cela que, effectuée au nom d'un pragmatisme primaire, son action n'est pas sans mener finalement au mépris de tout souci critique et à l'abandon de la moindre velléité de lier ses prises de position avec un quelconque exercice de la pensée¹⁴. On comprend aussi qu'il puisse trouver dans les institutions médiatiques¹⁵ la chambre d'écho tout

13. Une telle affirmation exige plusieurs remarques mais, dans les limites de ces réflexions, je n'en soulignerai que les plus importantes. Il va de soi que je ne considère pas que *tous* les universitaires soient des *savants-experts* mais, ainsi que je le soulignais dans l'introduction, une telle figure n'est donnée ici que comme *figure extrême*. C'est pourquoi on ne doit en aucune façon interpréter une telle affirmation comme une condamnation en soi du *savant-expert*. Toutefois, c'est une chose que de reconnaître les compétences de cette catégorie d'universitaires en admettant du reste que ses interventions sont aussi légitimes que nécessaires dans *plusieurs* sphères d'activité sociale, c'en est une autre que d'accepter que l'éthique de l'action et de la connaissance qui l'inspire doive s'imposer à *tous* les savoirs et à *toutes* les formes d'action.

14. Si ce n'était que de la pensée... Les transformations qu'a connues l'institution universitaire mettent aussi au jour des dimensions plus sourdes et plus sombres. On trouve un écho à cette observation dans un compte rendu relatif à l'ouvrage d'un historien français, lequel fait reposer l'avenir de l'action intellectuelle dans l'institution universitaire. Son auteur rappelant toute « la complexité de l'histoire de l'intellectualité et le déni du fonctionnement réel du champ universitaire et de la production des savoirs », écrit justement : « l'Université est *aussi* le champ de bataille de toutes les ignorances, de tous les conservatismes, de toutes les réactions, de toutes les "maffias", "scientifiques" aussi bien que politiques » (Vidal : 2007, 34).

15. Si cette comparaison se défend, on aura remarqué que je n'ai pas évoqué ici la figure de *l'intellectuel médiatique* – espèce plutôt rare en milieu minoritaire, et ce, en raison à la fois du caractère exigü de son espace public et des moyens communicationnels dont on dispose (voir supra note 7). Autant dire que les intellectuels à l'action flamboyante et

indiquée assurant aux responsabilités qu'il ou elle assume pérennité et visibilité. Tour à tour conseiller du Prince, spécialiste des accommodements et des arrangements politico-institutionnels, idéologue polyvalent et versatile, voire opportuniste, il ou elle se prête toujours de bonne grâce à l'impératif de répondre aux demandes que lui adressent ses commanditaires. Cette figure de l'intellectuel et du savant est aujourd'hui si commune, que je ne peux la penser que comme *figure de masse*, *figure anonyme* de laquelle s'est retiré tout souci de poser, sur elle-même comme sur le monde, le moindre regard critique. Enfin, aujourd'hui largement mondialisée, la forme que revêt la figure du savant et de l'intellectuel en milieu francophone minoritaire est, nonobstant les capacités et les moyens institutionnels souvent limités dont disposent les intellectuels, non seulement l'exacte réplique de celle qui existe sous d'autres cieux, mais constitue la vectrice d'une lame de fond de portée mondiale qui cherche, au nom d'une idéologie de l'efficacité et du rendement économiques, à éradiquer ce qui est au fondement même de la culture et de l'éducation : « les capacités imaginatives et critiques » inhérentes à toute pensée démocratique (Nussbaum, 2010 : 37).

Il me reste à situer l'autre figure. La figure de l'intellectuel et du savant d'*hier*. Sans nostalgie aucune, mais par simple devoir de mémoire, celle-ci n'est pas anonyme, et je ne peux donc pas ne pas lui donner un nom : Michel Roy (1978, 1981). Bien que d'autres noms puissent ici être évoqués¹⁶, plusieurs raisons justifient le choix de cet écrivain et historien dont l'engagement et l'œuvre le situent de mon point de vue au plus près de ce qu'a été *l'intellectuel et le savant* en Acadie, et en un moment critique puisque par son engagement, qui ne ressemble à aucun autre par son œuvre, il a effectué une avancée et une rupture sans précédent d'avec le *Récit national* et ouvert ainsi une sérieuse brèche dans les discours culturels et politiques. Privilégiant l'essai – mode d'écriture qui n'était pas sans bouleverser les cadres mêmes de l'expression de la pensée qui avaient jusque-là prévalu en Acadie –, il a remis en question *dans et hors* l'institution universitaire, et avec la plus grande vigueur, les discours historiographiques, politiques et culturels sur l'Acadie et son avenir. En effet, en une conjoncture marquée par la pensée autonomiste en Acadie et la pensée souverainiste au Québec, il a patiemment déconstruit non seulement la mythologie sur laquelle le *Récit national* avait été édifié, mais il a également cherché dans le même temps à donner à ce dernier un nouveau souffle et une nouvelle interprétation certes iconoclaste, mais qu'il jugeait plus digne du destin tragique de l'Acadie. Figure totalement hétéronome et en porte-à-faux par rapport aux discours nationalistes alors dominants, je retiens pour ma part que Michel

parfois tapageuse, tels qu'ils sévissent à Paris, à New York et, dans une moindre mesure, à Toronto ou à Montréal, n'existent pas en Acadie.

16. Je pense tout particulièrement à deux intellectuels acadiens qui ont incarné avant Michel Roy une fusion subtile du savant et du politique. Il s'agit du sociologue Camille-Antoine Richard et du philosophe Roger Savoie. Ainsi que je l'ai déjà souligné, Jean-Paul Hauteceur (1975) en a analysé avec minutie et les implications respectives, et l'impact qu'ils ont eu dans la vie intellectuelle et politique en Acadie dans les années 1960.

Roy a su en tant qu'intellectuel (hérétique¹⁷) *dire la « Vérité au pouvoir »* (puisque telle est la définition lapidaire sur laquelle tout le monde s'entend pour définir ce dernier) et qu'il a donné ainsi sa densité à ce que doit être un discours intellectuel dans toute l'amplitude de sa souveraineté et dans toute sa liberté¹⁸. On comprend pourquoi son œuvre a pu, à quelques exceptions près, provoquer l'indifférence, voire l'ire de certains historiens professionnels, sans parler du silence et de l'ostracisme social dont elle fit l'objet de la part des milieux nationalistes¹⁹.

Deux autres remarques méritent d'être formulées, car elles donnent toute sa mesure à l'œuvre de cette figure éminente de l'intellectuel et du savant que fut Michel Roy. Si nous soulignons *supra* tout ce qui différenciait radicalement l'intellectuel et le savant en milieu francophone minoritaire en rappelant que, à la différence des intellectuels des « Grandes Nations », il n'avait pas la prétention de parler comme un « Maître de vérité et de justice représentant l'Universel », mais qu'il n'avait pour but que *de rendre raison de l'existence et de la reconnaissance de sa communauté*, je dois ajouter un autre trait. En aucun moment la pensée de Michel Roy ne s'est coupée des savoirs mondiaux – sa pensée y puise en permanence –; mais l'intellectuel spécifique qu'il était prit soin d'ancrer sa réflexion dans la chair même de l'histoire et de la destinée tragique d'un peuple, qu'il déconstruisait cependant, tout en les réhabilitant contre les interprétations qui, de son point de vue, en avaient jusque-là dénaturé le sens et les expériences.

La seconde remarque concerne la contradiction que cristallise l'engagement de l'intellectuel contre toutes les représentations conventionnelles qu'on peut en avoir. En effet, ces dernières réduisent le plus souvent l'intellectuel au seul fait de son *activisme pratique*, à ses engagements institutionnels jugés naïvement comme étant seuls tangibles, et ce, au mépris

17. Il faut entendre ici « hétéronome » et « hérétique » en plusieurs sens. Outre le fait que l'œuvre de Michel Roy remettait en question l'ordre culturel et symbolique qui avait jusque-là commandé au *Récit national*, l'exiguïté sociétale inhérente à la dynamique communautaire rendant difficile toute *individuation* des discours intellectuels – je ne confonds pas ici « individuation » et individualisme –, celui d'entre eux qui ose s'inscrire hors des catégories de l'ordre culturel et symbolique communautaire devient forcément un intellectuel « hétéronome » et « hérétique ». Yvan Lamonde écrit au sujet de l'émergence de l'intellectuel : « L'une des conditions intellectuelles d'émergence de l'intellectuel *au singulier* réside dans l'*individualité*, dans la valorisation de la raison et la liberté de pensée » (Lamonde, 1998 : 117, c'est moi qui souligne).

18. Est-il besoin de souligner que la liberté ici invoquée renvoie avant tout à la liberté d'expression et à son sinistre envers – la censure, que j'ai déjà évoquée *supra*. Cette question a été abordée dans les textes à caractère journalistique que j'évoquais précédemment. Voir *supra* note 7.

19. On peut déplorer que rares sont les études qui lui ont été consacrées jusqu'à présent. À ma connaissance, seuls Pierre Trépanier (1979) et François Dumont (2006) ont su reconnaître toute l'importance de sa contribution – notamment par leur lecture de l'essai *L'Acadie perdue* (Roy, 1978). Situait ce dernier au confluent de l'historiographie et de la littérature, le premier n'hésite pas à écrire : « Dans la littérature acadienne, cet essai m'apparaît comme une sorte de chef-d'œuvre » (Trépanier, 1979 : 115). Quant au second, il montre toute la subtilité de l'écriture de Michel Roy dans le privilège qu'il accorde à l'essai, à propos duquel François Dumont écrit : « si d'une part, Michel Roy fait appel à l'essai pour mettre en œuvre une parole totalement engagée dans une tentative d'élucidation, d'autre part, il lutte contre l'indifférenciation, contre ce qu'il appelle la "passion de l'unité" et la "vérité au singulier" » (Dumont, 2006 : 51).

même de la nature intrinsèque de la pensée et des implications que celle-ci peut avoir, par ses œuvres, sur la culture. À cet égard, l'engagement intellectuel et la contribution scientifique de Michel Roy me semblent constituer une illustration exemplaire de cette affirmation. Et c'est à ce titre qu'aujourd'hui son œuvre mérite le respect et la considération des jeunes générations, d'autant que cela se traduirait pour les communautés francophones minoritaires par la réappropriation de leur mémoire intellectuelle et savante – mémoire dont tous ses porte-parole autorisés donnent généralement une représentation naïvement épurée et délestée de ses moments de rupture qui ont été certes parfois douloureux, mais aussi – on l'oublie trop souvent – des plus féconds.

Conclusion

Que nous apprend en définitive cette brève comparaison de ces deux figures de l'intellectuel et du savant? On pourrait penser qu'elle est imparfaite, incomplète et surtout réductrice d'une réalité autrement plus complexe. On pourrait aussi s'interroger, ainsi que je le précisais au seuil de ce texte, sur le bien-fondé de cette réflexion par trop éloignée – croirait-on – des choses qui importent vraiment. En effet, n'aurait-il pas été plus pertinent d'accorder toute leur importance aux problèmes avec lesquels sont aux prises (quotidiennement) les communautés francophones en milieu minoritaire – la santé, l'éducation, le développement économique, la survie linguistique, etc.? Que d'autres se chargent de traiter avec compétence de ces questions, ne nous exempte nullement de nous interroger sur ce qu'il en est des figures de l'intellectuel et du savant. J'ai déjà pris soin de souligner tout l'intérêt qu'il y avait à s'arrêter à de telles questions, tout en insistant sur le fait qu'un tel exercice me permettait d'élucider quelques constats inquiétants. En effet, des transformations qu'a connues l'institution universitaire et dont *le savant-expert* a fait son lieu opérationnel de prédilection, à l'état plus que précaire de l'espace public en milieu minoritaire et des difficultés qu'on y éprouve à constituer des discours publics qui puissent être autonomes à l'égard de toutes les formes de pouvoir, j'ai tenu justement à défendre l'idée de la radicalité exemplaire de formes de pensée et d'action dont on doit absolument conserver le souvenir. Il le faut d'autant que, sous-jacent à ces figures de l'intellectuel et du savant, la question de notre rapport aux savoirs en milieu minoritaire demeure entière. En effet, elle implique la nécessité de pouvoir *penser ce que nous faisons vraiment* afin de ne plus perpétuer les dépendances culturelles et symboliques de toute nature dans lesquelles nous sommes installés et de cultiver parfois – ce qui est infiniment plus grave – l'amnésie et l'aveuglement à l'égard de tout ce qui constitue la trame de l'histoire et du présent des communautés francophones minoritaires.

Quant aux *figures extrêmes* de l'intellectuel et du savant que j'ai retenues, je savais d'emblée que la perspective privilégiée me contraignait à aller justement aux limites – et c'est là tout le sens de mon insolence revendiquée – car, en procédant en quelque sorte à la manière

du caricaturiste qui force le trait, j'étais conscient de sacrifier toute la densité et la complexité des phénomènes considérés – tant au registre des idées qu'à celui des formes qu'y revêt la connaissance scientifique en milieu minoritaire. En ce sens, l'interprétation que je propose des figures de l'intellectuel et du savant en milieu minoritaire est délibérément partielle.

Ce défaut admis, il n'en demeure pas moins que ces réflexions me semblent, bien modestement, poser certains jalons et ouvrir quelques pistes à des analyses plus approfondies qui permettraient d'envisager sous un autre jour l'histoire contemporaine de l'Acadie ; une histoire qui serait tout à la fois, et dans la lignée des travaux de l'historien québécois Yvan Lamonde (2001), une histoire des intellectuels, une histoire intellectuelle et une histoire culturelle. Une histoire qui saurait reconstituer l'ensemble des conditions sociétales qui ont présidé à la naissance (récente) des intellectuels en Acadie et qui analyserait la place qu'ils y ont occupée ; le tout en contrepoint de l'analyse des idéologies dont ils ont été tributaires et de celles dont ils se sont délestés, des œuvres qu'ils ont élaborées, des influences qu'ils ont subies, de leurs engagements, des événements qui ont sous-tendu la trame de leurs parcours. Bref, ce serait là s'engager dans des analyses qui rendraient enfin possible une réelle appropriation de la mémoire savante et intellectuelle de la communauté acadienne et qui mèneraient à une conscience lucide des conditions qu'impose l'exiguïté sociétale qui lui est inhérente, mais surtout, à imaginer et à recouvrer dans le même temps la pleine et entière souveraineté de son existence.

Références

- ALI-KHODJA, Mourad (2004). « La crise de l'institution universitaire et ses conséquences en milieu minoritaire : le cas de l'Université de Moncton en Acadie », *Égalité*, n° 50, p. 51-72.
- ALI-KHODJA, Mourad, et Annette BOUDREAU (2009). « Réflexions sur les savoirs en milieu minoritaire », dans *Lectures de l'Acadie : une anthologie de textes en sciences humaines et sociales (1960-1994)*, Montréal, Fides, p. 585-607.
- ALI-KHODJA, Mourad, et Marc JOHNSON (1994). « Table ronde sur l'identité et la création culturelle en Acadie », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, p. 207-227.
- BAUMAN, Zygmunt ([1987]-2007). *La décadence des intellectuels : des législateurs aux interprètes*, traduit de l'anglais par Manuel Tricoteaux, Paris, Jacqueline Chambon.
- BELLIVEAU, Joël (1997). « ... et qu'en est-il de la réflexion ? », *Satellite*, n° 2 (avril), p. 26-28.
- BENDA, Julien ([1927] 1965). *La trahison des clercs*, Paris, Jean-Jacques Pauvert.
- CAILLÉ, Alain (1993). *La démission des clercs : la crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte.

- COLLIOT-THÉLÈNE, Catherine (2004). « Introduction aux textes politiques de Max Weber », dans Max Weber, *Ceuvres politiques, 1895-1919*, traduit de l'allemand par Élisabeth Kauffmann, Jean-Philippe Mathieu et Marie-Ange Roy, Paris, Albin Michel, p. 83-101.
- CÔTÉ, James E., et Anton L. ALLAHAR (2007). *Ivory tower blues: A university system in crisis*, Toronto, University of Toronto Press.
- DUMONT, François (2006). « Littérature et histoire dans *L'Acadie perdue* », dans Madeleine Frédéric et Serge Jaumin (dir.), *Regards croisés sur l'histoire et la littérature acadiennes*, Bruxelles, P.I.E. - Peter Lang, p. 47-54.
- ELIAS, Norbert ([1983] 1993). *Engagement et distanciation : contribution à une sociologie de la connaissance*, trad. de l'allemand par Michèle Hulin, Paris, Fayard.
- FOUCAULT, Michel (1997). « *Il faut défendre la société* » : cours au Collège de France, 1976, Paris, Hautes Études-Gallimard, p. 3-20.
- FOUCAULT, Michel (1972). « Vérité et pouvoir », *L'Arc*, n° 49, p. 16-26.
- FREITAG, Michel (1995). *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Nuit blanche, et Paris, La Découverte, p. 27-71.
- FUREDI, Frank (2004). *Where have all the intellectuals gone? Confronting 21st century philistinism*, Londres, Continuum.
- HAUTECEUR, Jean-Paul (1975). *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval
- JACOBY, Russel ([1987] 2000). *The last intellectuals: American culture in the age of academe*, New York, Basic Books.
- JOURDE, Pierre (dir.) (2007). *Université : la grande illusion*, Paris, L'Esprit des péninsules.
- KUNDERA, Milan (1993). *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard.
- LAMONDE, Yvan (2001). « L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle », *Mens, Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 1, n° 2, p. 87-96.
- LAMONDE, Yvan (1998). « L'affaire Dreyfus et les conditions d'émergence de l'intellectuel vues des Amériques », dans Michel Trebitsch et Marie-Christine Granjon (dir.), *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, p. 11-123.
- Le Perroquet* (1992). « Acadie : dissidence interdite? », n° 1, p. 10-18.
- MEYER, Michel (1995). *De l'insolence : essai sur la morale et le politique*, Paris, Grasset.
- NUSSBAUM, Martha (2010). « Une crise planétaire de l'éducation », *Courrier international*, n° 1025 (juin), p. 32-37.
- PARÉ, François (1992). *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 1992.
- POSNER, Richard A. (2001). *Public intellectuals: A study of decline*, Cambridge, Harvard University Press.

- READINGS, Bill (1996). *The university in ruins*, Cambridge, Harvard University Press.
- ROY, Michel (1981). *L'Acadie des origines à nos jours : essai de synthèse historique*, Montréal, Québec-Amérique.
- ROY, Michel (1978). *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec-Amérique.
- RYAN, Pascale (2003). « Des intellectuels en Europe et en Amérique : un état de la question », *Mens, Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 4, n° 1 (automne), p. 9-37.
- SIMMEL, Georg (1999). « Excursus sur l'étranger », dans Georg Simmel, *Sociologie*, traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel et Sybille Muller, Paris, Presses universitaires de France, p. 663-668.
- SOULET, Marc-Henry (1987). *Le silence des intellectuels : radioscopie de l'intellectuel québécois*, Montréal, Saint-Martin.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995). « Une recherche qui se cherche », dans Yolande Grisé (textes réunis par), *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, Actexpress, p. 99-105.
- TRÉPANIÉ, Pierre (1979). « Historiographie et société : à propos de *L'Acadie perdue* de Michel Roy », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n° 1 (juin), p. 113-121.
- VIDAL, Jérôme (2007). « Gérard Noiriel et la République des "intellectuels" », *La Revue internationale des livres et des idées*, n° 2 (novembre-décembre), p. 31-34.
- WEBER, Max (2004). *Ceuvres politiques, 1895-1919*, traduit de l'allemand par Élisabeth Kauffmann, Jean-Philippe Mathieu et Marie-Ange Roy, Paris, Albin Michel.

Mots clés

Acadie, intellectuels, savants, minorités, connaissances

Keywords

Acadia, intellectuals, scientists, minorities, knowledge

Correspondance

mourad.ali-khodja@umoncton.ca